

Zeitschrift:	Nachrichten / Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare, Schweizerische Vereinigung für Dokumentation = Nouvelles / Association des Bibliothécaires Suisses, Association Suisse de Documentation
Herausgeber:	Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare; Schweizerische Vereinigung für Dokumentation
Band:	37 (1961)
Heft:	6
Rubrik:	Varia

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VARIA**Stellenausschreibungen — Offres de Place****UNESCO — POSTE D'ASSISTANCE TECHNIQUE**

1. *Désignation du poste:* Expert en bibliothéconomie, chargé d'aider à l'organisation de bibliothèques spécialisées.
2. *Lieu d'affection:* Conseil national de la recherche, Accra (Ghana).
3. *Origine et attributions:* La création de service de recherche scientifique et technique est d'une urgente nécessité pour le développement de l'économie du Ghana. Le Conseil national de la recherche envisage de créer, à son siège, une bibliothèque centrale de référence pour la recherche scientifique. Comme il n'y a pas pour le moment, au Ghana, de bibliothécaires qui possèdent l'expérience et les titres requis dans ce domaine particulier, le Gouvernement a demandé à l'UNESCO de lui fournir les services d'un expert en matière de bibliothèques spécialisées. Cet expert aura pour rôle:
 - a) d'organiser la bibliothèque centrale de référence du Conseil national de la recherche;
 - b) d'aider à la création de bibliothèques de référence analogues dans les divers instituts et centres du Conseil national de la recherche;
 - c) de donner au personnel local une formation qui lui permette de poursuivre la tâche entreprise.
4. *Titres requis:* Solide formation professionnelle et expérience bibliothéconomique appropriée, notamment à l'égard des bibliothèques de recherches scientifiques et technologiques.
5. *Connaissances linguistiques:* ANGLAIS indispensable.
6. *Durée:* Deux ans.
7. *Traitements et indemnités:* L'équivalent de 7300 dollars des Etats-Unis d'Amérique par an (impôt national sur le revenu remboursé à l'intéressé s'il y est soumis), sous réserve d'un ajustement variable en fonction du coût de la vie au lieu d'affection. L'intéressé pourra prétendre en outre à une allocation de poste, à des allocations pour charges de famille, à une indemnité d'installation et aux prestations connexes, à condition d'établir qu'il satisfait aux conditions requises. Les frais de voyage aller et retour de l'expert et de sa famille (femme et enfants au-dessous de 18 ans) seront à la charge de l'Unesco.

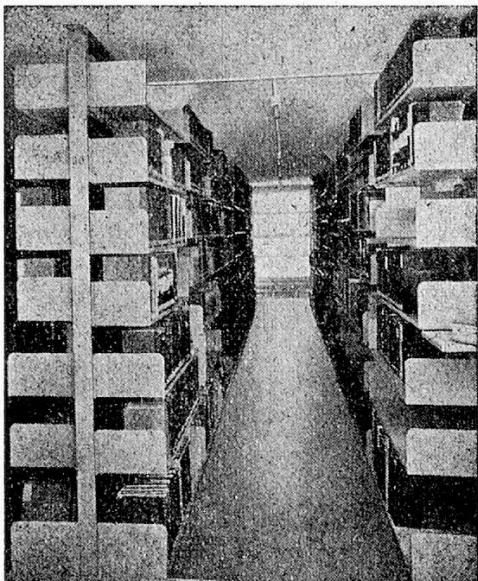
Les candidats s'adresseront au Délégué à la Coopération technique, Département politique fédéral, Eigerplatz 1, Berne 3.

Beim *Rechtswissenschaftlichen Seminar der Universität Zürich* ist per sofort oder nach Übereinkunft die Stelle einer

Bibliothekarin

mit halbtagsweiser Beschäftigung zu besetzen (ev. später Er-gänzung zu einer vollen Stelle möglich). Erwünscht ist eine abgeschlossene Ausbildung im Bibliothekswesen oder im Buchhandel. Die Besoldung beträgt gemäß Klasse 2/3 der kantonalen Besoldungsverordnung für die Halbtagsstelle ca. Fr. 5000.— bis Fr. 6000.—.

Bewerbungen mit den üblichen Unterlagen sind bis spätestens 31. Januar 1962 an das Dekanat der Rechts- und staats-wissenschaftlichen Fakultät der Universität Zürich erbeten. Nähere Auskunft erteilt das Rechtswissenschaftliche Semi-nar, Hirschengraben 40, Zürich 1, Telephon 34 75 44.



Bibliothekanlagen (pat.)

**Bigler, Spichiger
& Cie. AG.
Biglen**

Abteilung für Büro-
und Betriebseinrichtungen



**Concours pour le poste de secrétaire permanent
de la Fédération Internationale des Associations de Bibliothécaires**

Dans le Bureau de la FIAB, le nouveau poste d'un Secrétaire permanent, envisagé depuis la Session de Lund en 1960 et subventionné par l'UNESCO, doit être occupé prochainement par un bibliothécaire professionnel qui parle et écrive aisément des langues étrangères, surtout l'anglais et le français, et qui ait une expérience de bibliothécaire d'au moins trois ans, aussi — si possible — dans les affaires internationales de bibliothèques. Le traitement sera évalué pour le moment jusqu'à \$ 4000 brut par an selon les circonstances individuelles et locales.

Ce Secrétaire devra assurer la coopération étroite avec la Division des Bibliothèques de l'UNESCO et avec d'autres organisations internationales. Une de ses tâches principales sera de développer les rapports avec les pays non-européens, notamment en Asie, en Afrique et dans l'Amérique du Sud. En outre il devra assister le Bureau du Président dans la gestion des affaires courantes et aidera la Fédération dans l'exécution de son programme à long terme. Il sera également chargé de rédiger des communications périodiques, comme par exemple un bulletin d'informations semblable à celui de la FID. Le siège définitif du Secrétariat ne sera fixé qu'après les nouvelles élections du Président et du Bureau en 1963.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae avec une photographie, et de certificats ou brevets doivent être envoyées au Président de la FIAB, Dr. Gustav Hofmann, c/o Bayerische Staatsbibliothek, München 34, Allemagne.

Stellengesuch — Offre de service

Bibliothèque de la Ville de Neuchâtel, 3, Place Numa-Droz, mise au concours

Un bibliothécaire (études universitaires et formation professionnelle)

Traitements: classe 6-5, selon capacités.

Une assistante-bibliothécaire

(études secondaires et diplôme d'une Ecole de bibliothécaires, éventuellement formation de libraire)

Traitements: classe 9-8, selon capacités. Entrée: immédiate ou à convenir.

Adresser offres manuscrites et références jusqu'au 31 janvier 1962 à la Direction de la Bibliothèque qui ne recevra les candidats que sur convocation.

Le directeur: Eric Berthoud

Sekretärin mit abgeschlossener Mittelschulbildung, 10-jähriger bibliothekarischer Praxis, selbständige Korrespondenz in den Landessprachen, sucht

Mitarbeit in Bibliothek, evtl. Werkbibliothek,

per 1. Januar oder 1. Februar 1962.

Offerten an: Lore Brockmann, Bergstraße 19, Zollikon/ZH.

WIR DANKEN

- der Schweiz. *Landesbibliothek in Bern*
für die Gratisüberlassung von deutschen und amerikanischen Bibliographien
und anderen Dubletten.
- der *Bibliothek des Schweiz. Bundesgerichts in Lausanne*
für die Überreichung umfangreicher Rechtsliteratur
- der *Stadtbibliothek Vadiana St. Gallen*
für zahlreiche Buchgeschenke.

Liechtensteinische Landesbibliothek, Vaduz

Zur Beachtung

Mit Nr. 12 unterbrechen die «Erwerbungen schweizerischer Bibliotheken» ihr Erscheinen. Nr. 13 wird im Sommer nach Abschluß der Arbeiten am Supplement II zum Verzeichnis ausländischer Zeitschriften in schweiz. Bibliotheken zur Verteilung gelangen.

Avis à nos abonnés

La publication des «Nouvelles acquisitions» sera interrompue dès le No 12. Le No 13 paraîtra en été 1962, soit aussitôt après que sera terminé le Supplément II du Répertoire des périodiques étrangers reçus par les bibliothèques suisses.

Infolge altershalber erfolgender Pensionierung ist die Stelle des

Direktors der Zentralbibliothek Zürich

auf 1. Januar 1963 neu zu besetzen.

Anforderungen: abgeschlossene Hochschulbildung geisteswissenschaftlicher Richtung. Langjährige Tätigkeit in höherer Stellung in einer großen Bibliothek. Befähigung zur organisatorischen und personellen Leitung eines großen auch Universitätszwecken dienenden Bibliothekbetriebes.

Besoldung: nach Vereinbarung im Rahmen der Besoldungsordnung der Stadt Zürich.

Anmeldung: Bewerbungen mit vollständigen Personalien, Lebenslauf und Photo sind bis 28. Februar 1962 an den Direktor des Erziehungswesens des Kantons Zürich, Regierungsrat Dr. W. König, Walchetur, Zürich 1, zu richten.